

DEPOT
N° 541
1931



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



« LES AMIS DES ROSES » organisent un Congrès des Roséristes, à Troyes (Aube), du 12 au 15 juin.

A CAEN aura lieu, le 14 juin, l'Exposition annuelle de la Société canine de Basse-Normandie et l'Exposition spéciale du « Pointer-Club ».

RACE PERCHERONNE : Le Concours spécial de la race percheronne aura lieu, cette année, à Mamers (Sarthe), du jeudi 18 au dimanche 21 juin. Ne seront admis que les chevaux et juments inscrits au Stud-Book de la race.

CALAMITES AGRICOLES : Le Parlement avait voté un crédit de 300 millions pour indemniser les victimes des intempéries exceptionnelles survenues l'an dernier. Ces indemnités n'ont pas encore été réparties ; elles atteindront environ 10 % des capitaux détruits et 4 % des récoltes anéanties ! N'est-ce pas dérisoire ? A quand la création d'une Caisse de Calamités agricoles, qui sera la plus belle des assurances sociales !

UN SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MIEL DE FRANCE vient de se constituer, en vue de développer la consommation du miel, lutter contre la mévente et de créer un réseau coopératives de vente du miel en demi-gros. Ce Syndicat national groupe uniquement les apiculteurs n'exerçant pas d'autres professions que la culture des abeilles. Son bulletin mensuel est « L'Abeille et le Miel ».

PECHEURS ! L'ouverture officielle de la pêche n'aura lieu, cette année, que le dimanche 21 juin.

« VIN COMPRIS » : La campagne pour la propagande du vin, commence enfin à porter ses fruits. En Province et à Paris, de nombreux restaurants, comprennent le vin dans le prix des repas ; certains même le donnent à discrétion. A la Foire de Paris, un haut-parleur très puissant répète, tous les quarts d'heures, de donner la préférence aux restaurants qui comprennent le vin dans le prix du repas.

VINS TUNISIENS : Un décret du 6 mai dernier autorise l'importation en France, au régime de la franchise, d'un contingent maximum de 100.000 hectolitres de vins tunisiens, pour satisfaire aux besoins de la métropole ! (?)

EN FAVEUR DU SUCRE : A l'Académie d'Agriculture, M. Emile Saillard a insisté sur la nécessité d'organiser en France une propagande pour faire connaître les propriétés alimentaires et énergétiques du sucre et pour stimuler la fabrication des produits sucrés. Il y a de l'intérêt de nos producteurs. Alors... vive le sucrage !



— Puis-je prendre un bain de mer, Docteur, moi qui ai la goutte ?
— Je n'y vois pas d'inconvénient... Que voulez-vous que fasse une goutte de plus dans l'Océan ?

A propos des Machines Agricoles

Sans être partisans d'un machinisme à outrance, qui ne peut s'appliquer chez nous, de par la constitution même de notre régime de petite et moyenne propriété, où la culture familiale domine, il nous faut néanmoins recourir, chaque jour, d'ailleurs, aux machines agricoles, pour pallier à la crise de main-d'œuvre et activer nos travaux. Le cultivateur moderne est obligé de s'outiller, de se mettre « à la page », comme on dit couramment, pour mener à bien son exploitation et ne pas être en retard sur les autres, sous peine d'être désavantagé, de voir s'amoindrir sa production. Dans cette lutte économique que nous devons soutenir ici-bas, il faut tirer du sol son maximum, en le minimum de temps ; le producteur qui obtient le plus de rendements est celui qui réalise le plus de bénéfices : c'est une vérité sur laquelle il n'est pas besoin d'insister. L'outillage d'aujourd'hui doit contribuer à nous y aider.

Chaque année, ou presque, au Salon de la Machine Agricole, les constructeurs nous présentent quelques instruments nouveaux, appelés à nous rendre service, à faire plus rapidement et d'une façon plus complète, tel ou tel travail d'ameublissement du sol, de plantation, de pulvérisation, de récolte, de battage, de vinfication ou autres. Certains apportent simplement quelque modification heureuse aux machines déjà employées, améliorations qui ne peuvent s'effectuer que petit à petit, à la lumière de l'expérience et sur les conseils mêmes des cultivateurs.

Avons-nous trop de machines ; ou plutôt, avons-nous en France trop de types différents, pour permettre aux constructeurs de rationaliser leur fabrication et de nous fournir l'outillage à meilleur compte ?

Le grand économiste M. Lucien Romier, signalait récemment, à ce propos, que nous avions presque un modèle différent d'outil par département, soit près de quatre-vingt modèles de faux à faucher, plus de cent modèles de marteaux, une grande quantité de types de charreuses, vingt ou trente modèles de machines à battre. Les genres mêmes de charrettes, de tonibereaux varient d'un arrondissement à l'autre !

On conçoit que pour répondre à cette diversité de types, à ces exigences différentes de la clientèle, il faut une multitude d'ateliers, de petits constructeurs, eux-mêmes outillés souvent de façon précaire, dont les stocks s'écoulent lentement et dont la production se trouve grevée de lourdes charges. Pour fabriquer de multiples modèles, il leur faut une main-d'œuvre nombreuse et experte, une grosse diversité de pièces de rechange, une comptabilité compliquée et des fonds de roulement de plus en plus considérables. D'où le prix élevé de certaines machines !

Depuis de longues années, le marché français est concurrencé par les machines étrangères, américaines notamment, les constructeurs Américains s'étant cantonnés dans certains types et les construisant en série dans de gigantesques usines. Des sociétés puissantes, regorgeant de capitaux, accordant de longs délais de paiement, ont inondé, dès avant la guerre, notre pays de leurs machines de récoltes, remplissant même l'office de banquiers auprès de leurs nombreux agents.

De nos jours, cette concurrence américaine subsiste et nous avons de plus à redouter la concurrence des constructeurs Allemands, qui redoublent d'activité dans ce sens, qui cherchent à tout rationaliser, à tout standardiser.

Devons-nous nous rejouer de cette concurrence, de laquelle pourrait résulter un abaissement général du coût des machines ?

Nous ne le croyons pas ! Si tel

abaîssement se produisait, grâce à une réduction des droits de douane sur les machines étrangères, à leur entrée en France, nous serions indirectement touchés et certainement plus que nous ne l'imaginons ! D'abord, on réduirait parcellairement les droits de douane qui protègent nos produits du sol ; ensuite, ce serait la ruine, l'arrêt de nos fabriques françaises, ce qui nous laisserait entièrement à la merci des exigences étrangères... et que celles-ci nous demanderaient-elles demain ?

N'oublions pas davantage — quitte à le répéter une fois de plus — qu'en réduisant au chômage les ouvriers français, qui sont nos seuls clients, nous réduisons d'autant leur pouvoir d'achat, nous irions vers une mévente de plus en plus funeste. Ce ne sont pas les cultivateurs Américains qui consomment notre blé, qui boivent notre vin, notre cidre, qui achètent nos bestiaux, notre laine, notre chanvre, notre sucre, nos légumes, ni aucun de nos produits. Alors, pourquoi s'entêter à ne pas faire valoir les Français qui nous ont vus et qui sont capables de produire, aujourd'hui, tout aussi bien que les Américains, les Anglais ou Allemands ? D'importantes usines ne travaillent-elles pas chez nous, par les procédés les plus modernes ? Elles ont réalisé, à ce propos, d'immenses progrès depuis quelques années ; aux agriculteurs à les y aider, à les encourager dans cette voie.

Il entre dans les attributions du Syndicat de fournir des machines agricoles à ses membres, de les guider, de leur conseiller tel ou tel instrument plutôt qu'un autre, dans leur propre intérêt et ceci sans chercher à nuire aux petits forgerons, aux maréchaux, aux multiples artisans ruraux, dont le rôle modeste est pourtant d'importance capitale dans nos campagnes. Non seulement le syndicat se doit de protéger et d'encourager ces travailleurs, mais il recherche au contraire leur concours, leur collaboration chaque fois qu'ils en manifestent le désir.

Notre service « Machines Agricoles » qui a commencé timidement, voilà quelques années est aujourd'hui prospère. Il a fait son chemin tout seul, sans autre appui, ni publicité, que l'annonce des prix à la chronique de notre Bulletin. Nous savons certes qu'il n'est pas encore parfait et certains nous ont reproché le manque de magasins, pour voir les machines avant d'acheter. Cette curiosité est certes très légitime ; on aime voir, se rendre compte de l'aspect et des détails d'un instrument, avant de fixer son choix. Mais, patience ! tout arrive petit à petit... Pour vendre bon marché, il ne faut pas grever notre budget de trop lourdes charges, de magasins et personnel.

Et la meilleure démonstration, la meilleure publicité, la meilleure façon de se rendre compte si un outil marche, si une machine pourra nous donner satisfaction, n'est-ce pas d'aller les voir fonctionner chez un voisin, dans les champs ou à la ferme ?

Questionnez ceux qui ont fait confiance à nos services et vous deviendrez comme eux, un client fidèle, un bon syndicaliste et un cultivateur modèle. Mais soyez prévoyants... n'attendez pas la veille, pour commander l'outil qui vous est nécessaire, ou qui vous fera défaut de main.

R. FAIVRE.

Tout bon agriculteur doit lire : « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome. En vente au Syndicat : 5 francs.

Un Brin de Gaussette...



Faire le tour du monde en quatre heures et ne dépenser que quelques sous, quand on a le record de 80 jours, de centaines de dollars, ça c'était pour sûr du progrès ! J'en ai point encore eu le plaisir de visiter cette belle Exposition coloniale de Paris, mais j'espère bien pouvoir le faire après la moisson... si j'ai point mort avant. En attendant j'ai vu des connaissances qui sont revenues de là-bas émerveillées, épatées.

Le Français, à ce qu'on prétend, c'est l'homme qui connaît le moins la géographie et qui ignore tout de ses colonies ; les Américains trouvent même que nous sommes incapables de les diriger, qui seraient mieux de nous les reprendre ! Ça c'était plutôt sûr à digérer, même quand on a l'estomac solide. C'est plutôt pour démentir ça et pour nous instruire itou, nous familiariser avec nos grandes possessions d'Afrique, d'Extrême-Orient et d'ailleurs, qu'on a fait cette Exposition coloniale.

Savez-vous que notre pays était si grand ? Rien que notre empire africain c'est étendu comme dix fois la France ! Combien de richesses on pourrait tirer de ces colonies si qu'on savait les exploiter comme y faut. Le maréchal Lyautey, le pacificateur du Maroc, le grand organisateur de l'Exposition, a dit :

« La conquête coloniale, c'est une organisation qui marche. Son procédé, c'est de manifester la force pour en éviter l'emploi. Le but de la conquête coloniale, ce n'est pas la destruction de l'adversaire, mais son attirance ; ce n'est pas d'envahir, ni d'assimiler l'indigène, mais de l'associer en l'outillant à la moderne. C'est pourquoi tout médecin dans la brousse, tout colon dans le bled, tout chantier ouvert valent un bataillon. Ce qu'a réalisé notre politique indigène, ce qu'ont créé nos explorateurs, nos missionnaires, nos médecins, nos maîtres d'écoles, nos administrateurs, nos soldats, au cours des étapes de cette épopée pacificatrice, vous le verrez se dérouler sous vos yeux, tout au long de vos visites à l'Exposition. »

En quelques mois, c'est une vraie cité qu'a poussée aux portes de la capitale, cité coloniale avec le charme et les mystères de ces pays perdus, mais ville moderne, avec tous les aménagements, les balayuses, le confort, l'électricité amenée par neuf câbles et 70 kilomètres de canalisations ! En soixante minutes les Parisiens peuvent se payer une tournée dans la brousse, à Tombouctou, à Marrakech, à Madagascar, ou en Cochinchine, sans crainte de rencontrer, en liberté, des lions, des jaguars, des serpents à sonnette ou des crocodiles ; pas même ces sânes, moustiques qui donnent des fièvres, ni c'est fameuse mouche tsé-tsé qui donne le sommeil à ceusses qui n'en ont pas ! N'empêche qu'y a tout d'même des éléphants, à 118.000 francs la tête, des zèbres en vrai, 20 lions à 18.000 francs pièce, 2 girafes à 14.000 francs, des autruches, des chevreuils, des singes, des milliers d'oiseaux et de belles-mères exotiques.

Comme attractions, y en a pour tout les goûts, tout les couleurs : des négresses à plateaux, des danseuses cambodgiennes, des antropophages apprivoisés, des arabes des montagnes russes et des balançoires pour les gosses. Tout les soirs sur le lac Daumesnil 500 pirogues montées par des Malgaches, des Indochinois et des nègres se livrent à des fêtes nautiques, au milieu des fontaines lumineuses. Tu parles d'illuminations !... Après ça on voudrait tous filer dans les colonies !

MAITRE JEANNOT.

Réflexions sur les attaques du Mildew ET LA RÉCOLTE DE 1930

Pratiquement, la deuxième invasion est souvent prise pour la première par les vignerons. Elle est due aux conditions d'été qui se forment sur les feuilles. Les invasions qui suivent nécessitent beaucoup moins d'eau que pour la germination des spores d'hiver. Toute pluie restant sur les feuilles pendant deux heures assure la contamination. Il en est de même des brouillards.

Les attaques provenant des conditions d'été sont beaucoup plus dangereuses que la première invasion causée par les spores d'hiver. Les spores d'été sont, en effet, plus nombreuses. Le vent les transporte à la hauteur du feuillage.

Les attaques se multiplient suivant la température, l'humidité, les orages. Parfois, une germination n'aura pas lieu par suite d'une trop légère humidité, d'une trop grande sécheresse ou d'une chaleur insuffisante.

Quoi qu'il en soit, l'apparition de taches couvertes d'efflorescences blanchâtres, suivie d'une pluie ou d'un brouillard épais, donne toujours naissance à une nouvelle contamination dont les taches se verront très probablement sept à huit jours plus tard.

Pratiquement, on détruira le mildew si on peut empêcher la germination des germes. Pour cela, il faut que les gouttelettes d'eau ou le brouillard, capables de provoquer une attaque, trouvent à la surface des feuilles et des grappes les produits cupriques préalablement répandus.

Malheureusement, la vigne croît tous les jours, et les jeunes pousses sont en parfait état de réceptivité.

Il y a donc lieu, après les sulfatages préventifs de la première invasion, de bien suivre l'apparition et l'évolution des taches d'huile, de répéter les traitements pour protéger les jeunes feuilles des extrémités et, si la pluie persiste, de répandre des produits cupriques dans tout le vignoble, dans les quatre ou cinq jours qui précèdent le développement des efflorescences blanchâtres.

Mais comment prévoir la formation de nouvelles taches ? C'est la tâche la plus difficile du vigneron. Ce dernier doit chercher à observer les apparitions de taches dans les endroits les plus favorables au développement de la maladie. Ce sont généralement les lieux humides, les bas-fonds, etc. Si la tache d'huile trouve une humidité suffisante, les conidiophores donneront naissance, dans les huit jours, à une nouvelle attaque. Si, au contraire, la sécheresse entrave la germination, il se produira un arrêt momentané dans l'évolution du mildew.

Il faut donc prendre comme moment précis de la contamination la pluie, la rosée, le brouillard qui suivent l'émission des efflorescences blanches.

Quand la tache blanche est précédée de la tache d'huile, il y a parfois le temps de pulvériser rapidement les bouillies cupriques.

Gabriel BUCHET,
Dr des Services agricoles de Loir-et-Cher.



Dans la Loire-Inférieure

Un étalonnier de la région d'Angers a écrit au directeur de la Bretagne Hippique :

« Dans cette contrée, il est difficile encore d'obtenir satisfaction en fait d'élevage, vu que le plus grand nombre des chevaux n'ont aucune race définie. La principale cause en est le laisser-aller et parfois même l'ignorance des éleveurs, qui ne font pas grand-chose pour améliorer la race. Quoique ayant pour concurrent le percheron, l'étalon breton semble aujourd'hui celui qui réunit le plus de qualités pour pouvoir donner satisfaction dans le pays. Quelques éleveurs commencent à le comprendre. C'est ainsi qu'un client de la station, après nous avoir demandé des renseignements, fut à la foire de Lanhoularn, où il acheta une pouliche de 3 ans, trait postier, à Mme..., de... qu'il paya 5.300 francs. Cette pouliche, d'un bon modèle, plaît à beaucoup d'éleveurs qui, j'espère, suivront ce bon exemple, afin de remplacer tous les sujets inférieurs et médiocres constituant un véritable poison pour l'amélioration et le commerce de notre race chevaline. »

« Vous pourrez faire de ma lettre l'usage qu'il vous plaira. »

« Agréez, etc... »

Notre ami, M. Bléas, répond dans son journal :

« Nous retenons surtout de la lettre de notre correspondant que l'étalon breton est celui qui paraît résister le mieux dans sa région. C'est que sans doute ses produits trouvent à se vendre à prix convenable plus facilement que ceux de tout autre croisement. »

« La Loire-Inférieure ne compte pas sans la circonscription hippique proprement dite de la Bretagne. L'élevage du demi-sang y était jadis en grand honneur. La plupart des juments qui subsistent de ce type ont été croisées avec des étalons de diverses races de trait, afin d'obtenir l'animal commercial que l'on veut faire aujourd'hui partout. Il en est résulté une production hétéroclite, ainsi que nous avons pu le constater personnellement dans les concours que nous avons été appelé à suivre il y a deux ans en Loire-Inférieure. Seule une région, celle de Nozay, grâce à l'intelligente impulsion d'un gros propriétaire foncier, M. Letourneau, qui remonte ses métayers en chevaux bretons particulièrement, possédait alors des sujets de race bretonne de bons caractères. Pour-

LE TRAIT POSTIER BRETON



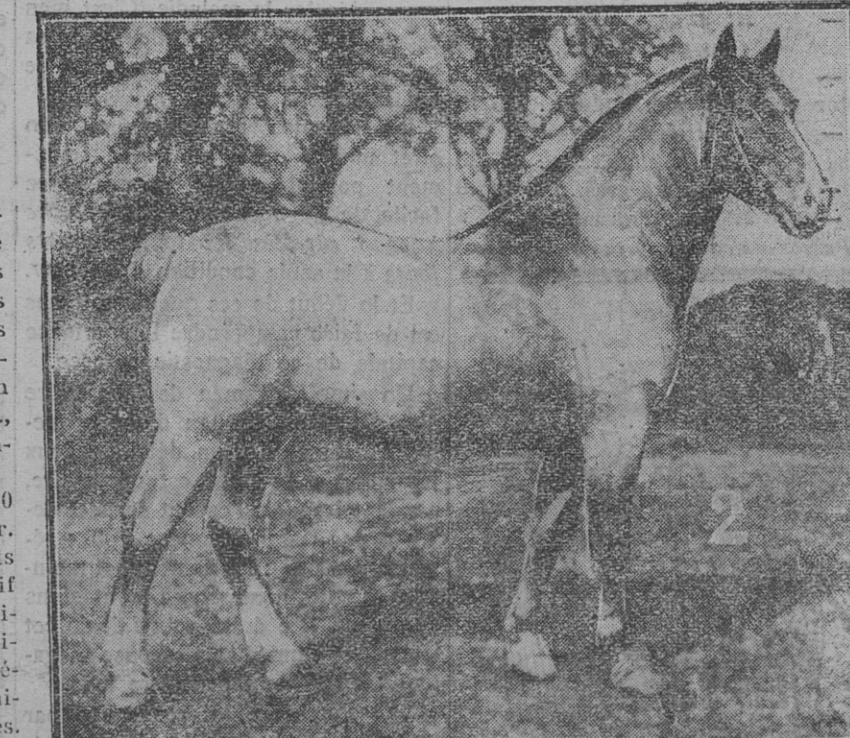
1. Un type de postier breton

Pour la Protection de nos Fruits et de nos Légumes

Le Gouvernement vient de déposer, sous le n° 4974, un projet de loi ayant pour objet de relever les droits de douane, notamment sur les pêches, abricots, pommes et poires de table, les fruits de table ou autres coultis ou conservés dans un liquide sucré non alcoolique, etc., ainsi que sur les asperges en conserves.

Les droits seraient portés à 300 francs au tarif général et à 150 fr. au tarif minimum pour les abricots et les pêches ; à 150 francs (tarif général) et à 75 francs (tarif minimum) pour les pommes et les poires de table ; à 300 francs (tarif général) et à 150 francs (tarif minimum) pour les asperges conservées.

Il y a longtemps que nous réclamons ces relèvements indispensables.



2. KENAVO, postier breton prime

qu'on n'en serait-il pas de même ailleurs, là où on le désire ?

Il suffit de vouloir et de s'entendre. Nous connaissons un Syndicat agricole du Sud-Est, dont le président a fait acheter différentes fois déjà en Bretagne, par ses délégués, de 20 à 30 poulaillers ou pouliches à chaque voyage, à répartir parmi les syndiqués inscrits pour la commande. Les éleveurs de la Loire-Inférieure qui reconnaissent que le type breton est le plus recherché chez eux, auraient tout profit à agir et à se concerter de même. C'est en voyant quels vœux sont les plus demandés du commerce que les éleveurs qui ont besoin de former davantage leurs connaissances techniques, prendraient goût également à leur étude.

Pour activer le progrès, l'Administration des Haras doit aussi, est-il besoin de l'ajouter ? maintenir tout jours au dépôt de La Roche-sur-Yon, un nombre d'étalons bretons en rapport avec les besoins de la situation de l'élevage, et les augmenter selon les vœux qui pourront lui être exprimés par les éleveurs de la Loire-Inférieure. »

F.-M. BLÉAS.

Concours Hippique de Rennes

29 et 30 mai 1931

Au Concours Hippique de Rennes, où étaient inscrits plus de 20 chevaux civils et plus de 30 chevaux militaires originaires de Normandie, du Centre et de l'Ouest, dont un bon nombre munis de très sérieuses performances sur les obstacles, nous relevons avec un très grand plaisir les noms de quelques chevaux de la Basse-Loire, qui s'y sont tout particulièrement distingués.

FALERNIS, au lieutenant Jourdi, du 1^{er} chasseurs, gagne l'épreuve militaire, devant 27 concurrents.

PALERNIS, qui est fils de Juvénal, 1/2 s. a. a., est né au pays de Pougues. Il avait été acheté en 1920 pour le 3^e dragons, à Cholet, par le colonel Haentjens et le commandant de Belling, qui étaient à cette époque les acheteurs du dépôt de remonte d'Angers.

FRÉDÉRIC, 4 ans, par Luçon et Viollette, par Industriel et Ripolin, né aux portes de Machecoul, se classe 5^e pour ses débuts en concours hippique, fort bien monté par le Comte de Saint-Germain pour son propriétaire le Comte du Bouëxic, qui l'avait acheté par M. Chesné, où il fut dressé au moment du Concours Hippique de Nantes.

LA FARANDOLE, 4 ans, par Pétisk p. s. et Jothun 1/2 s., née au Péd-Buzé, à côté du Pellerin, se classe pour ses premières sorties sur les obstacles, 2^e et 4^e dans les deux épreuves qu'elle dispute.

LA MARAICHINE, 7 ans, par Industriel 1/2 s. et Vendé 1/2 s., née à Bourgneuf-en-Retz, gagne magistralement et seule sans fautes, le prix du Gouvernement de la République. Par suite d'une glissade malencontreuse sur le mur, elle ne peut prendre le lendemain que la 6^e place dans la Coupe.

Ces deux dernières juments furent admirablement montées par M. Jean Marconat, le jeune et très sympathique directeur du Garage du Bodge, pour leur propriétaire qui, en homme de cheval averti, a su les découvrir, les dresser sur les obstacles et les mettre en valeur.

H... P...

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, câbles cuivre tous les mètres, 1^{re}50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :
Jute : vert gras ou vert enduit 11 50
Lin et Jute : vert gras..... 12 60
Chanvre : N° 1 vert gras ou

cachou..... 16 30
— N° 2 vert gras..... 18 35
— N° 3 gras, cachou ou enduit..... 18 35
— N° 4 vert gras..... 20 50

Coton : N° 1 vert enduit..... 15 75
— N° 2 gras, enduit ou cachou..... 17 30
— N° 3 vert gras..... 19 40
— N° 4 vert gras..... 20 »

Passer les commandes au Syndicat.



— Je vous annonce la naissance d'un gros garçon.
— Alors, assieds-toi, on va arroser ça !
— Trop tard, mon vieux ; le gosse s'en est chargé... regarde mon pantalon !

Carnet du Docteur

La Prophylaxie de la Coqueluche



Parmi les maladies contagieuses de l'enfant, la coqueluche est à juste raison une des plus redoutées. Elle présente chez les tout petits une réelle gravité ; après le premier âge, non seulement elle constitue une affection souvent de longue durée, mais aussi ses complications, même lointaines, sont parfois des plus sérieuses.

Il faut bien savoir que la coqueluche n'est pas du tout exceptionnelle chez les nourrissons, même dans les tout premiers mois de la vie. La gravité de la maladie dans ces cas est évidente ; les troubles respiratoires d'une part, et surtout les risques de dénutrition par intolérance gastrique et vomissements rendent chez de petits êtres si fragiles le pronostic des plus sombres.

Plus grand, l'enfant résiste sans doute beaucoup mieux, mais qu'il supplie pour ses parents d'assister à souvent impuissants à ces crises répétées de toux convulsive, allant presque jusqu'à la menace d'asphyxie, à ces vomissements qui à chaque quinte rejettent des aliments absorbés de mauvaise grâce quelques instants auparavant ! Entre les accès, l'enfant reste anxieux, abattu, attendant et redoutant la quinte prochaine, les nuits sont agitées, sans sommeil. Et la mère veille, prête à accourir, pour soutenir la tête du petit malade, dans le geste instinctif qui voudrait le soulager, diminuer son angoisse.

Et la maladie est d'une extrême contagiosité. Se rend-on compte de ce que peut être le foyer où trois, quatre enfants sont simultanément atteints !

Il est inutile d'insister davantage pour faire comprendre l'accueil que doivent réserver toutes les mères de famille aux mesures prophylactiques capables de dépister la coqueluche dès son début et de limiter au maximum les risques de contagion.

En général, la maladie fait son apparition dans le courant de l'hiver, en janvier ou février ; mais elle ne prend une réelle extension qu'à partir des premières belles journées printanières, quand les enfants vont jouer au grand air, et qu'on ne craint pas de les laisser sortir, même s'ils toussent un peu...

Si peu !... Au début, la maladie en effet se présente comme un tout petit rhume, avec un léger coryza. Le médecin parfois est venu : il y a vu alors un enfant parfaitement gai, le thermomètre n'a pas indiqué la moindre température anormale, l'auscultation la plus minutieuse n'a rien révélé... Il fait doux au dehors, il n'y a pas de vent, pourquoi ne pas laisser l'enfant prendre l'air ?

Cet état d'apparence si bénin va durer cinq, huit, parfois dix jours. La toux sera peut-être un peu plus impérieuse par instants... Puis, une nuit, une quinte se produira, plus longue, avec le « chant du coq »... Alors seulement le diagnostic est fait. Et alors seulement la mère songe aux frères et sœurs qui ont partagé la même chambre et les mêmes jeux, aux petits cousins venus le dimanche précédent passer l'après-midi en famille, aux petits amis rencontrés chaque jour... Combien vont avoir subi la contagion ?

Car, savez-vous que la période où la maladie est à son maximum de contagiosité, n'est pas celle où les quintes sont les plus nombreuses et les plus violentes, mais bien justement les quelques jours qui ont précédé le premier chant du coq.

Et malheureusement l'examen médical le plus attentif ne peut en aucun cas, à cette époque dangereuse, déceler la maladie. C'est bien ce qui fait l'extrême difficulté de sa prophylaxie. Nous devrions dire « ce qui faisait »...

De récentes recherches ont en effet montré qu'il était non seulement possible, mais même assez facile, de diagnostiquer la coqueluche à coup sûr dès les tout premiers jours à la seule condition d'y penser.

Et le début de ces quelques lignes est de faire comprendre l'importance capitale de ce diagnostic précoce.

Un simple examen de laboratoire dira s'il s'agit ou non d'une coqueluche débutante : un délai de deux jours, trois au plus, est nécessaire, pendant lesquels l'enfant suspect devra rester rigoureusement isolé ; réponse positive : l'isolement est maintenu et de nombreuses contagions auront pu être évitées du fait de cet isolement immédiat. Réponse négative : l'isolement peut être levé.

La coqueluche est provoquée par un microbe, le bacille de Bordet-Gengou, du nom des savants qui l'ont découvert il y a plus de 30 ans déjà. Jusqu'à ces dernières années, sa recherche était restée assez diffi-

cile, et inapplicable au diagnostic de la maladie. Il n'en est plus ainsi actuellement, grâce aux travaux poursuivis au Danemark en particulier, aux Etats-Unis et en France. Avec MM. Robert Debré et Julien Maire, nous avons dans différentes publications, insisté sur l'utilité de ce procédé de diagnostic et sur les excellents résultats obtenus. Nous avons précisé en détail la technique à employer. Je ne puis ici que la rappeler très brièvement.

Si la maladie est tellement contagieuse à son extrême début, c'est que la moindre secousse de toux de l'enfant projette devant lui d'innombrables microbes pathogènes — bien davantage, chose curieuse, que deux ou trois semaines plus tard, lorsque la maladie sera à son maximum d'intensité ; parallèlement, elle sera d'ailleurs, à ce moment-là, beaucoup moins contagieuse.

Il nous suffira donc de mettre en évidence par un procédé bactériologique, ces projections de bacilles. Pour cela, il suffit de les recueillir sur « milieu » de culture approprié. Après 48 à 60 heures de séjour dans une étuve à la température de 37°, ces milieux de culture présenteront à l'endroit où les bacilles se sont déposés, de petites « colonies » caractéristiques dont l'identification sera facilement complétée par l'examen microscopique.

Pratiquement comment opérer ? Demandez à un laboratoire habitué à ce genre de recherches la préparation des « milieux » nécessaires au diagnostic de la coqueluche. Après les quelques instants nécessaires à cette préparation il vous enverra trois boîtes en verre, dites « Boîtes de Pétit », renfermant chacune une plaque de « milieu de Bordet-Gengou ».

Disposez ces trois boîtes, débarrassées de leur papier d'enveloppe, sur une table à proximité du lit où l'enfant est couché. Dès qu'il va tousser, ouvrez une de ces boîtes et sautez-la-lui devant la bouche, à 20 ou 25 cm environ, de façon que la plaque gélifiée reçoive les particules — invisibles — projetées par les secousses de toux. Le « milieu » sera ainsi « ensemencé ». Opérez de même successivement avec les boîtes, en ayant soin que chacune soit ensemencée par un nombre différent de secousses de toux : par exemple trois pour l'une, cinq pour la deuxième, six ou sept pour la troisième. Les boîtes peuvent être sans inconvénient ouvertes et refermées plusieurs fois, tant que l'ensemencement n'est pas complet. Ne cherchez par aucun moyen à provoquer artificiellement la toux. Il faut « monter la garde » auprès de l'enfant, jusqu'à ce que le nombre convenable de secousses de toux naturelle ait ensemencé les trois boîtes. C'est parfois un peu long, mais c'est le seul moyen d'obtenir des cultures correctes.

L'opération terminée, enveloppez de nouveau les boîtes dans leur papier, et maintenez-les dans une pièce chaude jusqu'au moment où vous pourrez les envoyer au laboratoire : le plus tôt sera le mieux. Quarante-huit heures après, au plus tard le troisième jour, il vous transmettra le résultat.

Si l'ensemencement est effectué correctement, la coqueluche à son début doit être diagnostiquée pratiquement à coup sûr.

CONCLUSION

La prophylaxie de la coqueluche ne peut être basée que sur le diagnostic aussi précoce que possible de la maladie.

N'attendez jamais l'apparition des quintes convulsives et du chant du coq pour isoler l'enfant suspect ; il est alors beaucoup trop tard : le petit malade a déjà semé la contagion autour de lui ; son isolement doit être immédiat, dès l'apparition d'une toux que l'examen médical n'explique pas. Dans le cas où la recherche bactériologique affirme qu'il ne s'agit pas de coqueluche, la consigne pourra être levée. Il vaut mieux trois jours d'isolement inutile que la responsabilité de plusieurs cas de contagion dans votre entourage, dans des familles parentes ou amies, lorsqu'il s'agit d'une maladie dont les conséquences sont souvent graves.

D^r H. PÉRET,

Chef de Laboratoire à la Clinique Médicale de l'Hôpital des Enfants Malades.

Mais pour Volailles

Nous attirons l'attention de nos adhérents sur l'intérêt que présente le maïs pour l'alimentation des volailles et aussi des porcs. Les grains renferment 70,20 % d'amidon, 4,07 % de graisse, 2,60 % de cellulose et 9,39 % de matières azotées. Les volailles en sont très friandes.

Nous avons pu nous procurer, en ce moment, un certain lot de maïs de Bessarabie, que nous livrerons à nos adhérents au prix de 100 francs les 100 kilos logés, départ St-Mars-du-Désert. Par quantités importantes, nous consulter.

ADHÉREZ AU SYNDICAT C'EST DÉFENDRE SES INTÉRÊTS

ASSOCIATION GENERALE des PRODUCTEURS de BLÉ

Marché Mondial

La situation reste dominée par deux facteurs essentiels : l'importance des disponibilités, les perspectives de récolte.

L'Institut de Rome a chiffré récemment l'excédent exportable des pays surproducteurs au 1^{er} avril, à 218 millions de quintaux, dont : Etats-Unis 91, Canada 60, Argentine 34, Australie 28. Depuis le début de la campagne, les prévisions d'exportation n'ont pas été atteintes. L'Institut a donc rectifié son estimation primitive du report mondial au 31 juillet 1931 : 120 millions de quintaux, pour la porter à 135 millions, chiffre record, contre 114 millions au 31 juillet 1930 ; 122 en 1929 ; 69 en 1928 ; 51 en 1927 ; 34 en 1926.

Cette année, les 2/3 du report mondial en fin de campagne seraient détenus par les Etats-Unis : 89 millions de quintaux contre 60 l'an dernier ; au Canada le report prévu serait de 30 millions de quintaux, égal à celui de 1930. Cette concentration d'un stock aussi important dans un même pays est d'autant plus inquiétante que le blé est presque entièrement entre les mains du Farm Board. Cet organisme, malgré ses ventes du mois dernier, détient encore au 1^{er} août prochain près de 75 millions de quintaux.

A Londres, les Etats-Unis ont affirmé très nettement qu'ils ne veulent pas faire de dumping. Soit, mais comment seront effectuées les ventes ? On sait que les Etats-Unis se sont refusés à tout contingentement des exportations. Le fait doit retenir l'attention ; la reprise éventuelle d'exportations américaines massives au début de la nouvelle campagne, achèverait de bouleverser le marché mondial.

Plus que jamais, la France doit

maintenir rigoureusement sa politique salubre de protection.

Aggravant encore l'inquiétude, les perspectives de la récolte nouvelle aux Etats-Unis sont très favorables : l'état des ensemencements, d'après l'Institut de Rome, paraît être « le meilleur qu'on ait enregistré depuis dix ans ». Pour contrebalancer le poids des stocks, c'est une récolte déficitaire qui aurait été nécessaire. Au Canada, les perspectives sont moins bonnes, mais nous sommes ici encore bien éloignés de la moisson.

Marché Français

Depuis notre dernier bulletin, le marché est resté calme et relativement stable. La légère reprise signalée précédemment n'a pas eu de lendemain. Les prix offerts par la meunerie locale et les grandes minoteries parisiennes, peu disposées aux achats, n'ont pas dépassé l'équivalent de 178 fr. pour des blés de 74 kilos rendus à Paris, soit seulement 173 fr. départ. Dans certains rayons, les prix ont même enregistré un certain décalage, fléchissant un peu plus.

Depuis quelques jours un léger mouvement de reprise se dessine à nouveau, seule variante à la situation. La demande un peu plus active n'est peut-être pas indépendante du désir qu'ont les meuniers d'écouler leurs farines.

En présence de cette tendance, la culture paraît vouloir offrir un peu plus : ceci montre que, dans certaines régions prétendues épuisées, il reste tout de même encore un peu de blé.

Nous répétons donc aux producteurs le même conseil : là où il reste du blé, il faut le vendre sans chercher à s'accrocher à un prix déterminé ni attendre une hypothétique

période de hausse à la soudure, qui n'est pas désirable.

Les producteurs savent que leurs Associations ne perdent pas de vue leurs intérêts présents et surtout futurs. Nous suivons la situation de très près, avec le ministère de l'Agriculture, sans rien omettre des différents éléments du problème : rythme des offres et des demandes ; impressions sur les disponibilités ; approvisionnement en blés et farines de la meunerie ; expédition et arrivages futurs de l'Afrique du Nord.

Des dispositions seront prises, en temps voulu, pour obtenir l'équilibre entre les besoins et les ressources jusqu'à la fin de la campagne, tout en évitant les exagérations.

C'est une opération délicate dont le succès permettra d'enrayer à temps l'entrée et l'utilisation des blés exotiques. La culture doit y mettre du sien ; pour cela, éviter toute erreur de tactique ; ne pas essayer d'obtenir actuellement des prix supérieurs, ne pas même s'opposer à un certain fléchissement des cours du disponible.

La tactique contraire, pour un avantage insignifiant n'intéressant qu'une minorité de producteurs, risquerait de retarder les mesures qui vont être nécessaires, en prévision de la prochaine campagne.

Une fois de plus, c'est par leur modération, leur compréhension des nécessités présentes, que les producteurs assureront le succès de la politique de sauvegarde suivie depuis un an et qui doit être poursuivie sans coup. Cette modération, dont ils ont fait preuve jusqu'à présent, certains affectent de la nier : A l'occasion des grèves du textile, n'ont-ils pas cherché encore à dresser les ouvriers de l'industrie contre les producteurs de blé qui, paraît-il, gagnaient trop ?

Quelques chiffres font apparaître la mauvaise foi de ces insinuations.

La récolte de 63 millions de quintaux en 1930 représente une valeur théorique de 10 milliards et demi, au prix moyen de 170 fr. (moyenne de la cote officielle du blé de 74 kilos

rendu à Paris pendant les dix premiers mois de la campagne). La valeur théorique moyenne des trois récoltes précédentes se chiffrait environ à douze milliards de francs.

Et combien de producteurs, qui n'ont plus de blé à vendre depuis des semaines, n'ont pas atteint, à la vente, des prix correspondant à cette moyenne de 170 francs !

Est-ce la faute de la culture si la récolte 1930 a laissé un déficit d'une vingtaine de millions de quintaux. Doit-elle seule en supporter les conséquences ?

« MAMAN »

Le numéro de juin de *Maman*, la grande revue illustrée de puériculture, est en partie consacré aux vacances de l'enfant avec « Les bienfaits et les dangers du soleil », par le Dr Saintot ; Le choix d'une villégiature : la mer, par le Dr Richard Kohn, assistant à l'Hôpital Lariboisière ; Conseils pour les courts déplacements, par le Dr Billhand, médecin de la Fondation Budin ; La Bourboule, par le Dr Rongier. D'autre part, le Dr Henri Pautot, professeur d'accouchement et d'hygiène de la première enfance à la Faculté de Médecine de Lille, discute l'importante question de l'allaitement maternel ou artificiel, et le Dr Vinchon, assistant à l'Hôpital de la Pitié, montre que « L'instinct maternel est la vie même de la femme ». Le Dr Pretet, chef de laboratoire à la Clinique médicale de l'Hôpital des Enfants malades, expose la prophylaxie de la coqueluche. On trouve en outre les si utiles « Conseils pratiques de Maman ». Une charmante variété est aussi l'article de M. Victor Morin, membre de l'Académie du Canada : Comment nous connaissons par le Canada français les chansons maternelles qui chantaient les mères de France il y a deux cents ans, et les plus célèbres de ces chansons avec leur musique. Enfin la mode enfantine, par Magthe, et la bonne cuisine.

Un numéro spécimen : 2 francs
Prix de l'abonnement : un an, 20 fr., à envoyer à *Maman*, 35, rue des Jeûneurs, Paris. (Compte Chèques-Postaux, Paris 813-67.)

Machines Agricoles



Cultivateurs

A dents flexibles et socs reversibles ordinaires, dents plates ou étranglées et pièces de renforcement des traverses extérieures. Modèles 2 dents extérieures travaillant le passage des roues :

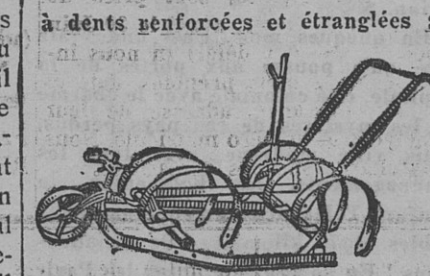
Avec avant-train à vis à 1 roue :
1 levier 2 leviers
5 dents..... 380 fr.
7 — 430 » 463 fr.
9 — 484 » 517 »
11 — 597 »

Avec avant-train à vis à 2 roues :
1 levier 2 leviers
5 dents..... 413 fr.
7 — 463 » 493 »
9 — 517 » 550 »
11 — 630 »

Remise à nos adhérents et bonification de transport. Autres modèles.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées ;



Nombre Largeur Prix
de dents de travail sans mancherons avec mancherons
5 0.60 171 fr. 197 fr.
7 0.70 241 » 267 »
9 0.90 279 » 307 »
10 1.00 298 » 326 »
12 1.20 353 » 382 »

Supplément pour 1 roue : 12 fr.
Prix départ et remise.

Tôles ondulées pour couvertures

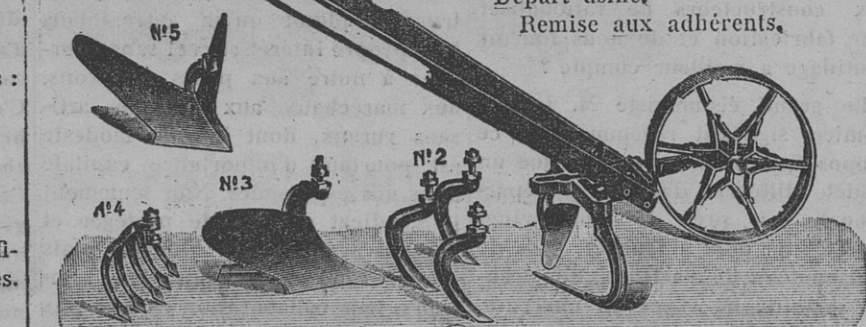
Prix suivant épaisseur et dimensions. Nous consulter.

Houes à Bras

POUR CULTURE MARAÎCHÈRE ET JARDINS

D'un poids de 12 kil. environ, cette houe, munie d'un grand nombre d'accessoires, permet de faire différents travaux, à divers écartements et profondeurs (travail des plantes en ligne, binage, scarification, buttage, etc.). Le travail s'effectue en poussant la houe par secousses. Largeur de travail, de 0 m. 32 à 0 m. 42 ou de 0 m. 42 à 0 m. 62 (préciser en commandant).

Prix avec 2 rasettes et 3 dents... 125 fr.
Avec 2 rasettes, 3 dents, 1 soc charnu, 1 soc butteur à ailes et 1 griffe... 175 fr.
Départ usine.
Remise aux adhérents.



Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres ; tuyaux de 9 centimètres.

Débit, 12.000 litres environ, puisse à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptant à la longueur voulue. Vidage rapide, ne s'engorge jamais.

N° 1, 2^e60 à 3^e60, 285 fr.
N° 2, 3^e60 à 4^e50, 325 fr.
N° 3, 4^e50 à 5^e70, 375 fr.

Support fixe pour ces pompes : 110 fr.
Modèle spécial sur brouette, avec 3 mètres de tuyau caoutchouc : 550 fr.

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Herses articulées en Z

HERSES A 3 FLECHES, PAR COMPARTIMENT

Entièrement en acier livrées avec barre d'assemblage.

Dents de 13" 15" 17"
2 comp., 30 dents. 47 k. 58 k. 68 k.
3 comp., 45 dents. 70 k. 90 k. 104 k.

Prix du kilo : 3 francs, départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de herses à 2 et 4 flèches par compartiments.

Planteuses de Choux

Les meilleures marques. Prix et références, nous consulter.

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3 "/, les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulever.

Contenance	Prix en tôle peinte	Prix avec cuve galvanisée
N° 1	50	415 fr. 450 fr.
2	65	480 » 510 »
3	80	530 » 575 »
4	100	600 » 645 »
5	125	655 » 710 »
6	150	720 » 800 »
7	200	800 » 880 »

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

BACS pour PATURAGES

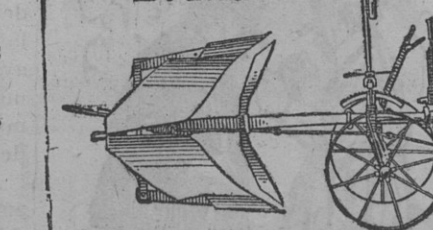
Rectangulaires avec bords « MODERNES » et rivés
Hauteur 0.50 ... Garanties étanches

Conten.	Long.	Larg.	Prix en tôle galvanisée
350 l.	1 ^m	0 ^m 70	250 » 355 »
400 l.	1 ^m	0 ^m 80	280 » 395 »
500 l.	1 ^m 25	0 ^m 80	315 » 425 »
600 l.	1 ^m 40	0 ^m 85	365 » 480 »
700 l.	1 ^m 60	0 ^m 90	415 » 550 »
800 l.	1 ^m 80	0 ^m 90	470 » 620 »
1000 l.	2 ^m	1 ^m	525 » 670 »

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Bacs cylindriques, nous consulter.

Brabants



Chartrons-brabants doubles, tirage arrière, à queue ou à mancherons, versoirs hélicoïdaux ou cylindriques. Prix, 5 fr. 70 le kilo et remise à nos adhérents.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE VOS MACHINES AGRICOLES — NOUS CONSULTER —

MARCHES DE LA VILLETTE Du Lundi 8 Juin 1931 Table with 4 columns: Animaux, Aménités, Cours Officiels, Prix Approximatifs

Table with 4 columns: Animaux, Aménités, Cours Officiels, Prix Approximatifs

La Maladie de la Pomme de Terre

En 1930 la récolte de la pomme de terre en Loire-Inférieure et Vendée a été très fortement compromise par l'apparition du Mildiou, appelé communément « Maladie de la pomme de terre ».

DERNIERE HEURE Le Statut de la Viticulture En ce moment se discute à la Chambre le Statut Viticole, qui, de l'avis des gens sensés de France et d'Algérie, est seul capable de nous sauver d'un désastre Viticole de moyenne et de surproduction, plus terrible que celui de 1902 car cette crise serait sans fin !

REVUE VINICOLE

Dans l'Aube, la végétation étant en retard, on n'a pas encore commencé les traitements. On espère que la période des gelées est passée. Les grappes commencent à peine à sortir.

La Vie Syndicale

La Chapelle-sur-Erdre Dimanche 14 Juin, à 8 h. 30 du matin (heure légale), place de l'Eglise, à La Chapelle-sur-Erdre, démonstration de moteurs agricoles et d'appareils de cuisine électriques.

Syndicat Agricole de Saint-Mars-la-Jaille

Différents bruits les plus invraisemblables ont couru au sujet de l'affaire « Pronost ». Il est curieux de constater combien la crédulité est grande dans nos campagnes et avec quelle facilité on fait passer des « Vessies pour des Lanternes » auprès de nos cultivateurs qui ne manquent pourtant pas, dans l'ensemble, d'intelligence et de jugement.

LIEUSES ET FAUCHEUSES MODERNES

- Graissage sous pression, - Engrenages hélicoïdaux, - Acier électrique, - Boulons à double écrou, - Timon contre-pneum. breveté, - Vitesses accélérées, - Douceur de traction, - Coût d'entretien minimum, caractérisant les

Lieuses et Faucheuses Amoureux Frères, modèles 1931, garanties 10 ans, par certificat sur papier timbré - Des Inspecteurs-Mécaniciens les visitent gratuitement afin que les clients soient toujours satisfaits.

Si ce Bulletin vous intéresse, s'il est pour vous le meilleur organe de documentation et de vulgarisation agricole, si vous trouvez qu'il défend au mieux vos intérêts...

HERNIE CHUTES DE LA MATRICE CLIG MÉDECINE CHIRURGIE DES ORGANES PAR LA MÉTHODE LEROY

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

LA LUZERNE Reine des Plantes Fourragères

La luzerne est la meilleure plante fourragère que l'agriculteur ait à sa disposition pour nourrir ses animaux. Elle fournit le plus de matière protéique. D'après des recherches suivies qui ont été faites, la luzerne contient 13,52 % de protéine, le trèfle violet, 8,5 %, le foin de prairie, 5,4 %.

Le Meunier du Moulin-Joli

— Elle est jeune, votre nièce ? — Très jeune. — Blonde, brune ? — Blonde. — Avec un capuchon violet peut-être ? — Oui...

dresse, et ils se fussent trahis cent fois, si tout le village n'eût été complice. Par une sorte d'instinct primitif, les paysans les plus bornés déployaient des ruses de Peaux-Rouges pour le salut des Vendéens.

la grandeur et la noblesse des travaux des champs, de l'existence patriarcale « la plus près du Bon Dieu ». — Si les seigneurs étaient demeurés attachés à la terre, les paysans seraient tous demeurés attachés à leur seigneur.

Comment cette faible créature, si délicate qu'un souffle l'eût renversée, était-elle mêlée à cette horrible guerre ? Avait-elle suivi un père, un frère, un mari ?

La mère-grand, qui, dans sa jeunesse, avait été en condition, lui trouvait la mine d'un intendat ; mais un vétérinaire, retiré dans le village, croyait reconnaître en lui un sergent instructeur de Royale-Lorraine, en garnison à Angers avant la Révolution.

Le retour de Kado mettait toujours le village en ébullition : il rapportait avec lui un stock de nouvelles marchandises et de nouvelles politiques également appréciées des deux sexes ; coquetterie et curiosité ne chômaient guère, même en pleine Terreur.

sol une bonne façon culturale pour y détruire les mauvaises herbes ; sous le rapport de la fumure, la luzerne a besoin d'un fort apport de scories de déphosphoration et de potasse, environ 20 quintaux de potasse à l'hectare sont nécessaires. Le mieux est d'épandre les scories en labourant le champ pour la dernière fois. Cependant il ne faudra pas enfouir les scories Thomas avec le fumier de ferme. La luzerne a besoin de beaucoup de calcaire, raison pour laquelle il faut la cultiver surtout dans des sols qui ont une haute teneur en chaux. Lorsque le terrain est pauvre en calcaire il faut surtout y enfouir une plus grande dose de chaux. L'engrais azoté est moins nécessaire. Un quintal à un quintal et demi de nitrate de chaux suffit à l'hectare, durant la première phase de développement.

En appliquant au terrain une quantité convenable de bon fumier de ferme, on peut éventuellement supprimer l'engrais azoté. La luzerne peut être semée avec ou sans plant ombrageant. Mais en général on préfère en employer une. A cet effet on peut mélanger de l'avoine ou de l'orge à la luzerne. Il ne faut pas semer plus de la moitié ou des deux tiers de la quantité ordinaire de ces céréales pour qu'elles n'entravent pas trop le développement des jeunes plantes de luzerne. En premier lieu, il faut semer l'avoine ou l'orge, puis on épand la semence de luzerne à la main.

Après l'ensemencement, il faut procéder à un hersage, puis à un plom-bage du champ. La luzerne exige un sol ferme. Lorsqu'on veut semer au semoir, il faut d'abord plomber le champ puis semer de manière que le grain s'enfouisse pas trop profondément.

Le sol. Après avoir semé à la ligne, il faut y passer le rouleau. En semant au semoir, on peut faire l'économie de quelques kilos de semence. La semence qui a été ainsi confiée à la terre est abandonnée à elle-même. Plus tard, il faut veiller que la plante protectrice ne reste pas trop longtemps sur pied. Lorsqu'on sème la plante protectrice trop drue et qu'on la laisse trop longtemps sur pied, la luzerne en souffre. Elle se développe alors dans des conditions défavorables et est trop faible à l'entrée de l'hiver.

Lorsque la plante ombrageante verse, cela nuit beaucoup à la luzerne. En ce cas, il faut couper immédiatement la première et la seconde. Lorsqu'on sème la plante protectrice dans de bonnes conditions, on peut déjà en récolter une coupe en automne. Cependant il ne faut pas couper les plantes trop près du sol. Lorsque la luzerne a été coupée trop ras elle est trop faible pour traverser l'hiver et périclite facilement. Durant les années suivantes il faut ameublir le sol vigoureusement au printemps.

La luzerne en profite beaucoup lorsqu'on rase avec une herse à pointes aiguës dans le champ au printemps. Un piochage donne encore de meilleurs résultats. Au bout de deux ou trois années, lorsque la luzerne ne se développe plus aussi bien, il est indiqué d'y épandre des scories Thomas et de la potasse après

avoir hersé le champ. Peu avant la floraison est le moment le plus propice pour couper cette plante légumineuse. Quand on attend plus longtemps, la luzerne devient ligneuse et produit un fourrage de qualité inférieure. Elle peut être normalement coupée trois fois par an, et quand les conditions sont particulièrement favorables, quatre fois.

(Journal Agricole d'Alsace et Lorraine.)

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

56. — A vendre, 1/2 muids, tonnettes-barriques, petites futailles, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jannin, 36, quai Malakoff, Nantes.

125. — A louer à moitié fruits ou à prix d'argent, ferme de 18 à 20 hectares et petite bordure de 4 à 6 hectares, commune du Pellerin.

126. — A vendre, une batteuse à 5 leviers, à cheval, très bon état de marche. S'adresser au Syndicat.

127. — On offre pour avril 1932, à retraits ou autre, dans petite propriété commune de Montbert (Loire-Inf.), le logement et toutes dépendances, avec ou sans terres, contre jardinage et somme d'argent à convenir. S'adresser à M. Dumoulin, 11, rue Guibal, Nantes.

128. — A vendre, beaux plants de betterave fourragère, 10.000 environ. S'adresser à M. Francis Mahé, au Petit-Plessis, Sainte-Luce.

129. — A louer pour le 1er novembre 1931, une petite ferme de 6 hectares située, commune de Saint-Herblain.

130. — Fermier demande à louer à prix d'argent ou à moitié fruits, métairie de 40 à 80 hectares.

131. — A vendre, très jolis plants de betteraves rutabagas, choux fourragers et potagers en variétés de premier ordre. S'adresser à M. Guyon, jardinier à Nozay (L.-I.).

DEMANDES

59. — On demande ménage, homme toute main, pour maison, femme sachant cuisiner, pour campagne. S'adresser à Mme de la Brosse, Fayau, Treillières.

60. — On demande deux bonnes, 30 à 40 ans, pour campagne (L.-I.) et ville du Midi. Références sérieuses exigées. S'adresser à M. Pajot, La Cour des Mortiers, Monnières.

61. — Ménage 47 à 45 ans, fille 12 ans, mari jardinier 4 branches, femme connaissant l'élevage de tous les animaux de la basse-cour, demande place sérieuse. S'adresser au Syndicat.

62. — Famille cultivateur demande une ferme de préférence à prix d'argent, pour la Toussaint prochaine, si possible région de Nantes.

63. — On demande chauffeur-valet de chambre, cuisinière, ensemble ou séparément. S'adresser à Mme de Boudard de la Jacopière, La Jacopière, Craon (Mayenne).

PRODUITS DIVERS

Tourteaux en farine et divers
Arachide et Coprah (au cours)
Sorgho..... 89 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.
TOUS AUTRES PRODUITS SANS CHANGEMENT VOIR DERNIER BULLETIN

COOPERATIVE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicate », 10 lit, 70 fr. franco ; 5 lit, 36 fr. franco.

Savons
Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 320 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or » en barres..... 345 »
en morceaux de 500 gram. 345 »
Les 100 k. départ Nantes.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

Grosse chaux en belles pierres blanches..... 105 »
Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Chaux blutée pour amendement..... 125 »
Fleur de chaux blutée pour vigne..... 140 »
Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

La chaux blutée peut être livrée en sacs papier « Kraft » à 3 épaisseurs, très résistants, pouvant contenir 45 kilos de chaux, moyennant une majoration de 25 fr. par tonne.

ETE 1931

LE FINISTERE EN AUTOCAR AU DEPART DE QUIMPER

Pour permettre aux touristes la visite des beautés du Finistère, la Compagnie d'Orléans organise, au départ de Quimper, du 1er juin au 30 septembre 1931, cinq circuits automobiles d'une journée ou d'une demi-journée.

L'un d'eux comporte un trajet facultatif en bateau, de Bénodet à Quimper, sur l'Odette, la plus jolie rivière de France.

Prix du transport par place, de 25 à 50 fr., suivant les circuits.

Prix spécial pour les touristes prenant des billets pour les cinq circuits à la fois : 190 francs.

En outre, une liaison Quimper-Brest par le nouveau pont de Plougastel, fonctionnera deux fois par semaine, du 1er juin au 10 juillet et du 18 au 28 septembre, trois fois par semaine du 13 juillet au 16 septembre.

Pour plus amples renseignements et jours de mise en marche, consulter les prospectus spéciaux ou s'adresser notamment à :

A Paris : aux Agences de la C^{ie} d'Orléans, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; à la Gare du Quai d'Orsay ou à la Maison du Tourisme, 53, avenue George-V.

A Quimper : à la gare ou aux Autocars de Cornouaille, 10, boulevard Amiral-de-Kerguelen.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a payé les blés entre :

170 à 175
suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :
Nantes, le 10 juin.

Blé mouliné sans ail, base 74 kilos, reversibles..... 172
Sans ail..... 174
Avoines grises ou noires..... 99 à 110
— bigarrées..... 92
Sarrasin (Bretagne)..... 99
Orge..... 99
Son..... 49
Seigle..... 49
Mais Plata..... 84

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 10 juin
Artichauts, les 12, 18 fr. — Asperges, la botte, 5 fr. — Carottes, la botte, 2.50.
— Choux pommes, les 16, 8 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2.50. — Cresson, le kilo, 2 fr. — Escaroles, les 12, 4 fr. — Epinards, le kilo, 2.50.
— Haricots verts, le kilo, 10 fr. — Laitues, le cent, 25 fr. — Melons, la pièce, 12 fr. — Navets, la botte, 1.50. — Oignons, la botte, 2 fr. — Poireaux, la botte, 3.50. — Petits pois, le kilo, 2 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Tomates, le kilo, 3.50.

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 5 juin

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 530. — 1re qual., 7.75 à 8.75 ; 2e qual., 6.75 à 7.75 ; 3e qual., 5.75 à 6.75.

BOEUF : 5. — Devant : 1re qual., 3.75 à 4 fr. ; 2e qual., 2.75 à 3.25 ; 3e qual., 1.75 à 2.75. — Derrière : 1re qual., 4.50 à 5.50 ; 2e qual., 3.50 à 4.50 ; 3e qual., 2.50 à 3.50.

MOUTONS : 230. — 1re qual., 9 à 10 fr. ; agneaux, sans tarif.

PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUF : 5. — Plus bas, 4.75 ; plus haut, 5.50 ; prix moyen, 4.62.

VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 5.75 ; plus haut, 6.75 ; prix moyen, 6.25.

MOUTONS : 230. — Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9.50.

Cours des Vins

VINS DE LA LOIRE-INFERIEURE

Muscadet 1930 1^{er} choix..... 750 à 800

Muscadet 1930 2^e 675 à 750

Gros-Plant 1930..... 225 à 400

Noah..... 200 à 250

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE - chez Emile BOULLERY

J.B. TOULON, Succ^r

Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

Téléphone 133 91

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé bottée (ray. Nantes) 250
Paille de blé pressée (ray. Nantes) 230
Paille avoine bottée..... 230
Paille avoine pressée..... 230
Paille orge pressée..... 205
Paille orge bottée..... 215

Cours des Bois

BRETAGNE, NORMANDIE, POITOU, ANJOU

Situation inchangée ; faibles débouchés. Toutefois, les chênes de belles dimensions et les peupliers se vendent à des prix intéressants. Le hêtre reste toujours désaxé et les bois résineux à sciage sont calmes sur toute la ligne.

Bois feuillus. — Acacia, 80 à 100 ; châtaignier, 80 à 150 ; chêne : premier choix, menuiserie et ébénisterie, 80-120, 115 à 200 ; 120-160, 140 à 250 ; 160 et plus, 200 à 325 ; deuxième choix, charpente et wagonnage, 80-120, 80 à 120 ; 120-160, 110 à 160 ; 160 et plus, 140 à 250 ; chêne charpente, 80 à 200 ; frêne charpente, 100 à 200 ; hêtre de taillis sous futaie, 80-120, 50 à 80 ; 120-160, 70 à 100 ; 160 et plus, 100 à 130 ; mérisier, 70 à 100 ; noyer, 100 à 130 ; 120-160, 130 à 200 ; 160 et plus, 200 et plus, 350 à 650 ; orme franc, 60 à 125 ; tilleul, 80 à 150 ; peuplier, qualité déroulage, 120 à 150 ; qualité sciage, 90 à 125 ; qualité emballage, 50 à 70 ; bois de mines feuillus, 10 à 25 ; bois feu ronds (st. boulange), 30 à 40 ; bois feu ronds (st. coupe), 20 à 35 ; bois feu quartiers (st. s. coupe), 35 à 45 ; bois feu charbonnette (s. coupe), 10 à 20 ; charbon (la tonne), 425 à 450.

Bois résineux. — Epicéa (sciage), charpente, 70 à 95 ; pin maritime (sciage), 40 à 60 ; (mines), 35 à 50 ;

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 14 Juin. — La Madeleine de Guérande.

Lundi 15. — Pornic, St-Aignan de Grand-Lieu, Nozay, Pontchâteau, Vardes.

Mardi 16. — St-Cyr, Legé, Le Loroux-Bottereau, Montoir-de-Bretagne, Pailh.

Mercredi 17. — Herbignac, Montbert, Vigneux, Châteaubriant, Savenay.

Jeudi 18. — Fresnay, Héric, La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcoué.

Vendredi 19. — Nort-sur-Erdre, Teillé, Clisson, Pailh, St-Nazaire.

Samedi 20. — Saint-Père-en-Retz.

MARCHÉS REGIONAUX

NANTES (Talensac)

On cote, le demi-kilo :

Beufs. — 1re catégorie, 9 à 16 fr. ; 2e cat., 3 à 3.50 ; 3e cat., 1 à 2.50.

Veau. — 1re cat., 7 à 12 fr. ; 2e cat., 7 à 8 fr. ; 3e cat., 4 à 6.50.

Mouton. — 1re cat., 10 à 12 fr. ; 2e cat., 8 à 10 fr. ; 3e cat., 5 fr.

Porcs. — 6.75 à 8.50.

Œufs. — La douzaine : 4.50 à 5 fr.

Lapins. — 7 fr.

Poulets. — 13 à 14 fr.

NANTES (place Viarme).

Chevaux : amenés 81, vendus 2.500 à 5.000 fr. ; Poullains : amenés 6, vendus 1.500 à 2.000 fr. ; Vaches : amenées 58, vendues 1.000 à 3.500 fr. ; Génisses : amenées 14, vendues 800 à 1.200 fr. ; Porcs nourris : amenés 24, vendus 125 à 180 fr. ; de lait, amenés 67, vendus 70 à 100 fr.

Prochaine foire, mercredi 8 juillet.

ANGENIS

Beurre, 6.75 à 7.25 la livre ; œufs, 4 à 5 fr. ; poules et poulets, 30 à 50 fr. ; la couple, 12 à 25 fr. ; pièce, 1.25 à 1.50 ; vaches, 1.800 à 3.500 fr. ; taureaux sans dents, 1.500 à 2.800 fr. ; veaux gras, 1re qual. 8.50, 2e qual. 8 fr., 3e qual. 7.50.

Porcs gras, 5.75 à 6 fr. ; porcs maigres, 290 à 330 fr. ; porcelets, 100 à 170 fr.

CANDE

Marché du 8 juin. — Blé, 172-175 fr. ; orge, 100-105 fr. ; sarrasin, 100 fr. ; avoine, 100 fr. ; seigle, 100-105 fr. ; pommes de terre, 75-80 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 150 fr. ; foin, 200 fr. ; beurre, le demi-kilo, 4.50 à 5 fr. ; œufs, la douz., 4.50 ; poulets, la paire, 35 à 44 fr. ; canards, 34 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 11 fr.

Porcs gras : amenés et vendus, 40 ; le kilo, 6.50 à 7 fr. ; Porcs maigres : amenés 120, vendus 110, le kilo, 5.20 fr. ; Porcillon : amenés 450, vendus 400, de 20 à 60 fr. pièce.

Beufs et vaches amenés, 1.000 ; veaux, houvards et génisses amenés, 200 ; chevaux amenés, 50 ; moutons amenés, 150.

Cours en baisse.

CHATEAUBRIANT

Farine, 242 à 245 fr. ; blé, 172 fr. ; sarrasin, 110 fr. ; avoine, 110 fr. ; orge, 115 fr. ; son, 80 fr. ; paille, 130 fr. ; foin, 125 fr.

Cidre, 230 à 240 fr. la barrique, suivant qualité, droits de régie en sus.

Beurre, le kilo, en gros 10.25 à 10.50, au détail 12.50 à 13 fr. ; œufs, 3.25 à 4.50 ; vieilles poules, 30 à 36 fr. ; gros poulets, 35 à 40 fr. ; poulets moyens, 20 à 25 fr. ; canards, 35 à 40 fr. ; pigeons, 19 à 22 fr. ; la couple, lapins, 13 à 17 fr. l'un.

Beufs, 4.50 à 5 fr. le kilo ; vaches, 4 à 4.50 ; veaux, 6 à 6.50 ; porcs gras, 5.30 à 5.40 ; porcs maigres, 150 à 250 fr. ; porcs de lait, 50 à 90 fr.

NOZAY

Blé, 171 à 172 ; seigle, 82 à 81 ; orge de mouture, 83 à 85 ; avoine, 90 à 92 ; sarrasin, 92 à 91.

Foin, 500 à 505 ; paille de pays en vrac, 500 à 505 ; paille pressée, 115 à 118, aux 500 kilos.

Cidre, la barrique, 250 à 260, qualité ordinaire, droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros, 10.90 à 11.10, en détail, 11.25 à 11.50 ; œufs, en gros, 4 à 4.10 ; détail, 4.50 à 4.60 ; poulets, la couple, petits 20 à 28 ; gros, 30 à 36 ; Beufs, 4.75 à 5.25 ; taureau, 4 à 4.40 ; vache, 3.75 à 4 ; veau, 7 à 7.10 ; mouton, 7.75 à 8 ; porcs gras, 5.50 à 5.75.

Porcelets de 6 à 8 semaines, 60 à 100 (sujets pouvant peser de 10 à 14 kilos) ; de 2 à 3 mois, 120 à 200 fr. ; moutons de 3 à 4 mois, 200 à 280 fr. ; suivant poids et beauté.

LA ROCHE-BERNAUD

Farine, 240-242 fr. ; blé, 172-175 fr. ; seigle, 98-100 fr. ; sarrasin, 100-105 fr. ; avoine, 90-95 fr. ; orge, 98-100 fr. ; son, 70-75 fr. ; paille, 110-120 fr. ; foin, 120-130 fr.

Beufs, 4.50-4.75 le kilo ; vaches, 3.50-3.75 ; veaux, 5.80-6.50 ; moutons, 6-6.50 ; agneaux, 6.75-7.25.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTILLUC

Poulets, la couple, gros 55 à 70 fr. ; moyens 45 à 50 fr. ; petits 35 à 40 fr. ; canards, la pièce, 15 à 20 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 18 à 24 fr. ; œufs, la douzaine, 4.80 à 5.10 ; beurre, le demi-kilo, 7 à 7.50 ; veaux, le kilo, 7 à 9 fr.

SAINT-PHILBERT-LE-GRAND-HEU

Poulets, la couple, gros 55 à 75 fr. ; moyens 50 à 60 fr. ; petits 40 à 45 fr. ; canards, la pièce, 15 à 20 fr. ; pigeons, la couple, 6 à 7 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; œufs, la douz., 4 à 4.50 ; beurre, le demi-kilo, 8 à 8.25.

BOURGNEUF-EN-RETZ

Blé, 165 à 170 fr. ; avoine, 110 à 115 fr. ; orge, 115 à 120 fr. ; foin, les 500 kilos, 100 à 110 fr. ; paille, 110 à 120 fr. ; Pommes de terre, 75 à 80 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 150 fr. ; foin, 200 fr. ; beurre, le demi-kilo, 4.50 à 5 fr. ; œufs, la douz., 4.50 ; poulets, la paire, 35 à 44 fr. ; canards, 34 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 11 fr.

MACHECOUL

Farine, 240 à 245 fr. ; blé, 172 à 175 fr. ; avoine, 115 à 120 fr. ; foin, les 500 kilos, 100 à 110 fr. ; paille, 110 à 120 fr. ; Pommes de terre, 75 à 80 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 150 fr. ; foin, 200 fr. ; beurre, le demi-kilo, 4.50 à 5 fr. ; œufs, la douz., 4.50 ; poulets, la paire, 35 à 44 fr. ; canards, 34 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 11 fr.

Porcs gras : amenés et vendus, 40 ; le kilo, 6.50 à 7 fr. ; Porcs maigres : amenés 120, vendus 110, le kilo, 5.20 fr. ; Porcillon : amenés 450, vendus 400, de 20 à 60 fr. pièce.

Beufs et vaches amenés, 1.000 ; veaux, houvards et génisses amenés, 200 ; chevaux amenés, 50 ; moutons amenés, 150.

Cours en baisse.

CHATEAUBRIANT

Farine, 242 à 245 fr. ; blé, 172 fr. ; sarrasin, 110 fr. ; avoine, 110 fr. ; orge, 115 fr. ; son, 80 fr. ; paille, 130 fr. ; foin, 125 fr.

Cidre, 230 à 240 fr. la barrique, suivant qualité, droits de régie en sus.

Beurre, le kilo, en gros 10.25 à 10.50, au détail 12.50 à 13 fr. ; œufs, 3.25 à 4.50 ; vieilles poules, 30 à 36 fr. ; gros poulets, 35 à 40 fr. ; poulets moyens, 20 à 25 fr. ; canards, 35 à 40 fr. ; pigeons, 19 à 22 fr. ; la couple, lapins, 13 à 17 fr. l'un.

Beufs, 4.50 à 5 fr. le kilo ; vaches, 4 à 4.50 ; veaux, 6 à 6.50 ; porcs gras, 5.30 à 5.40 ; porcs maigres, 150 à 250 fr. ; porcs de lait, 50 à 90 fr.

NOZAY

Blé, 171 à 172 ; seigle, 82 à 81 ; orge de mouture, 83 à 85 ; avoine, 90 à 92 ; sarrasin, 92 à 91.

Foin, 500 à 505 ; paille de pays en vrac, 500 à 505 ; paille pressée, 115 à 118, aux 500 kilos.

Cidre, la barrique, 250 à 260, qualité ordinaire, droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros, 10.90 à 11.10, en détail, 11.25 à 11.50 ; œufs, en gros, 4 à 4.10 ; détail, 4.50 à 4.60 ; poulets, la couple, petits 20 à 28 ; gros, 30 à 36 ; Beufs, 4.75 à 5.25 ; taureau, 4 à 4.40 ; vache, 3.75 à 4 ; veau, 7 à 7.10 ; mouton, 7.75 à